

Complémentaires santé à prix réduits

Les villes de Nantes et Saint-Herblain proposent des contrats négociés à bas coût à leurs habitants.

En bref

Les deux villes ont noué des partenariats avec cinq mutuelles : Groupama, MCRN, La Choletaise, Mutualisa et Harmonie Mutuelle.

Les contrats négociés avec ces mutuelles proposent tous :

- des formules à prix modérées (jusqu'à -20 %) assurant une bonne qualité de prestations ;
- une absence de délai de carence, de période de stage et de questionnaire de santé.

Pour qui ?

Toute personne habitant à Saint-Herblain, sans condition de ressources.

La démarche

Pour établir un devis, il suffit de prendre contact avec l'une de ces cinq mutuelles :

- Harmonie mutuelle : 0 980 980 880
- MCRN : 02 40 89 22 91
- Groupama : 02 40 63 95 27
- La Choletaise : 02 40 94 11 31
- Mutualia : 02 97 62 30 00

Pour des informations générales sur le dispositif, il est possible de se rapprocher du CCAS lors de ses [permanences sociales](#) ([/Services-et-demarches/Solidarites/Action-sociale/Accompagnement-par-un-travailleur-social](#)) .

Contacts

Direction de la solidarité – Centre communal d'action sociale CCAS
Hôtel de ville
2 rue de l'Hôtel-de-Ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex
02 28 25 27 95
action.sociale@saint-herblain.fr